

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 2 au 20 mai 2015 > n° 15 • 1,50 € • ISSN 2268-7602

Encadrer la publicité

JCDecaux

sumum

Pour harmoniser et réduire l'affichage, l'Eurométropole planche sur un nouveau règlement local de publicité

Foyer en sursis à la Robertsau

Incapable de financer la mise aux normes du bâtiment, la paroisse Saint-Louis souhaite vendre son bien, au grand dam de plusieurs associations du quartier.

Promis à la destruction, le foyer Saint-Louis de la Robertsau a obtenu en janvier dernier un sursis. Ce bâtiment, situé au cœur du quartier, accueille toutes sortes d'événements : mariages, fêtes de famille ou réunions d'entreprise. En 2012, la paroisse Saint-Louis, son propriétaire, a indiqué qu'elle souhaitait revendre le terrain au groupe immobilier Icade qui projette d'y construire 42 logements. Remettre le foyer aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées se révèle trop onéreux pour la paroisse. En revanche,

1910

L'année de construction du foyer de la Robertsau



les quelque 3 millions d'euros qu'elle peut espérer de la vente du bâtiment lui permettrait de construire un nouveau foyer, dont la localisation n'a pas été dévoilée.

Début d'une phase de négociation

Le projet de vente a provoqué la colère de plusieurs associations de quartier. Le 9 mars s'est créé le collectif « *Un cœur pour la Robertsau* » pour s'opposer à la destruction du foyer. « *Une remise aux normes de l'édifice coûterait entre 200 et 300 000 euros. Cela serait bien moins cher que la construction d'un nouveau foyer* », affirme Emmanuel Jacob, l'un des membres du collectif. L'Association de sauvegarde de l'environnement de la Robertsau (ASSER) entend le besoin de la paroisse de se doter d'un

nouveau foyer, mais s'oppose à la construction des 42 logements : elle craint une surdensification du quartier. L'ASSER demande à la ville de se porter acquéreur de cet ensemble immobilier afin de créer un « *vrai centre* » à la Robertsau.

La municipalité, qui semblait jusqu'ici soutenir le projet de vente, a retiré ce point du conseil municipal du 26 janvier. Le secrétariat d'Alain Fontanel, adjoint au maire en charge de la préservation du patrimoine culturel, a indiqué que la question ne serait pas abordée avant plusieurs mois. « *Alain Fontanel nous a dit que le projet ne pouvait pas ressembler à ce qui avait été prévu*, explique Emmanuel Jacob. *On entre dans une phase de négociation.* »

Raphaëlle Vivent

Hautepierre : les gros travaux de l'hôpital

Débutés en juillet 2014, les travaux de construction de l'Institut régional du cancer (IRC) et du Plateau médico-technique et locomoteur (PMTL) se poursuivent sur le site de l'hôpital de Hautepierre. Le chantier, qui mobilise plus de 120 ouvriers, occupe tout le côté nord du complexe hospitalier, le long de l'avenue Molière. Les deux bâtiments devraient être mis en service début 2018 pour un coût avoisinant les 200 millions d'euros. Un parking à étages de 800 places est également en construction afin de faire face à une fréquentation qui devrait augmenter de 25 à 30% dans les années à venir. L'IRC, fruit de la collaboration entre le CHU de Strasbourg et le Centre contre le cancer Paul-Strauss, regroupera les compétences des deux institutions en un seul lieu. D'une capacité de 232 lits et places, l'Institut accueillera des patients, mais assumera aussi des fonctions de recherche et de formation pour les oncologues. Au total, 800 professionnels de santé y seront actifs. Relié à l'IRC et au complexe hospitalier, le plateau médico-technique offrira au CHU 31 000 m² pour accueillir des équipements modernes. Il regroupera également les services d'orthopédie, de traumatologie et de chirurgie maxillo-faciale, jusqu'ici répartis sur trois sites distincts.

Alexandre Rousset



Cora Mundo : épatée, la galerie

Facilement accessible en voiture, le nouvel espace commercial inauguré en octobre rayonne sur une vaste zone de chalandise et dynamise l'hypermarché.

7 500 m², deux ans de travaux et 20 millions d'euros investissent : l'hypermarché Cora de Mundolsheim a ouvert le 1^{er} octobre 2014 une nouvelle galerie marchande, accolée à l'hypermarché. « *Il y avait une incohérence : Mundolsheim est dans le top 10 des hypermarchés français en terme de chiffre d'affaires et n'avait pas de galerie*, souligne le directeur, Charles Spenlinhauer. *Cora Massy, dans l'Essonne, vaisseau amiral du groupe, a une galerie depuis 20 ans.* » De part et d'autre d'un couloir principal en courbe, carrelé de gris, d'une dizaine de mètres de large pour près de deux cents mètres de long, 50 enseignes colorées se succèdent : des boutiques de prêt-à-porter aux multiples offres de services, de loisirs et de produits de beauté, en passant par les fast-food. Tous les emplacements ont trouvé preneur. « *Avant il n'y avait que cinq boutiques. Ailleurs, les expansions sont souvent plus graduelles* », reconnaît Charles Spenlinhauer.

Une position géographique idéale

La galerie concrétise la stratégie commerciale du magasin : « *Le but est de rajeunir la clientèle en poussant les couples à venir avec leurs enfants* », indique Virginie Schaff, responsable de la galerie. La zone de chalandise correspond à un cercle de 15 km autour de l'hypermarché. A mi-chemin entre le fourmillement incessant du centre-ville strasbourgeois et le calme de la campagne environnante, l'espace commercial de Mundolsheim profite d'une position géographique avantageuse. Et à voir la fréquentation, le pari semble en passe d'être réussi.

« *La galerie est large, accessible, il y a des manèges et une aire de jeux pour les enfants. C'est plus convivial qu'au centre-ville* », juge Kadi Karima, maman de 31 ans. Bien que domiciliée au centre de Strasbourg, elle préfère se rendre à Mundolsheim en voiture. Un choix facilité par la création l'an passé de



Loup Espargillière/Cuej

■ **La galerie commerciale longe les caisses de l'hypermarché.**

450 places de parking supplémentaires, portant le total à près de 2 400. L'offre séduit aussi une clientèle de proximité : « *C'est attrayant, surtout avec le parking gratuit. Du prêt-à-porter, une parfumerie, des bijouteries, un fleuriste, il n'y avait pas ça avant. Je viens deux à trois fois par mois* », estime Xavier Schaeffer, 24 ans, habitant de Souffelweyersheim. La galerie attire même la clientèle au-delà du cercle de 15 km. « *Ma fille est plus intéressée qu'avant pour m'accompagner* », constate Vanessa Georg, une résidente de Soufflenheim, à 30 minutes de route, et qui vient tous les trois à quatre mois à Mundolsheim, par curiosité.

Doublement gagnant

Quant aux anciens clients de Cora, ils ont vite pris leurs marques : « *Je fais systématiquement un tour dans la galerie avant les courses, même si certaines enseignes manquent* », tempère Nathalie Spano, habitante de Vendenheim, fidèle au magasin depuis deux décennies. L'ouverture de la galerie fait aussi souffler un vent nouveau sur

l'hypermarché attendant. « *Les flux se croisent. Les anciens clients vont de Cora à la galerie et vice versa pour les nouveaux arrivants qui font des courses d'appoint dans l'hypermarché* », analyse Virginie Schaff. Ce principe des vases communicants se traduit par une augmentation de plus de 10% du nombre de tickets de caisse enregistrés par l'hypermarché depuis l'ouverture de la galerie.

Il est trop tôt pour affirmer que cette dernière fait de l'ombre aux commerces du centre-ville de Strasbourg. Laurent Maennel, directeur des 150 enseignes des Halles, ne constate aucun impact significatif et ne se montre, pour l'heure, pas inquiet face à cette concurrence potentielle. « *Le shopping est le deuxième loisir favori des Français*, indique-t-il. *Les gens préfèrent le pratiquer dans un vrai centre commercial qui bénéficie d'un ancrage historique et d'une offre plus exhaustive.* » Laurent Maennel admet cependant que « *le gâteau* » de la répartition de la clientèle « *n'est pas extensible* ».

Loïc Schaeffer

770330

habitants dans la zone de chalandise visée par le magasin

20

Le nombre par lequel a été multipliée la surface de vente

Une chercheuse, 800 singes

Partagé entre l'import-export de primates et l'étude de leur comportement, le centre de primatologie de Niederhausbergen double sa capacité d'accueil.

Une route qui traverse les champs, un chemin perdu dans la forêt, deux imposants piliers prolongés par un mur fortifié : bienvenue au centre de primatologie de Niederhausbergen. Niché sur les hauteurs, le bâtiment qui abrite l'institut participe au mystère qui l'entoure. Ancien bastion militaire, le fort Foch appartient depuis 1972 au ministère de l'Éducation nationale, qui l'a reconverti en centre d'étude du comportement des primates. Mais une autre activité s'y est développée en parallèle et a pris de l'ampleur.

Une sorte d'hôtel à singes

Le 4 juillet dernier, un arrêté préfectoral a autorisé l'augmentation de la capacité « d'élevage d'animaux d'espèces non domestiques » du centre. Il peut dorénavant accueillir 1 600 singes, contre 800 jusqu'alors. Cet arrêté a été accordé à Silabe (Simian Laboratory Europe), une association privée de droit local qui assure la gestion du site. « Nous sommes une sorte d'hôtel à singes, un intermédiaire entre les éleveurs asiatiques ou mauriciens et les instituts de recherche », explique la directrice de Silabe. Cheveux courts et veste en polaire, cette vétérinaire souhaite que son nom ne soit pas cité pour se protéger des « pressions des lobbies » de défense des animaux. En ce qui concerne l'augmentation de la capacité d'accueil, elle se montre catégorique : « Il n'est pas question de recevoir plus de primates. Nous voulons plus de place pour plus de confort. » Selon elle, entre 600 et 800 singes d'espèces différentes (macaques, ouistitis, lémuriens...) sont présents sur les lieux. Dans des parcs en semi-liberté ou en sous-sol dans des animaleries chauffées (que nous n'avons pas pu voir pour des « raisons



Nicolas Serret/Cuej

■ A travers les grillages qui entourent le fort, il est possible d'apercevoir des cages où sont parqués des singes.

d'hygiène et de sécurité»), les animaux reçoivent des « traitements sanitaires » et sont « acclimatés » avant d'être revendus à des laboratoires européens. La directrice précise que les primates restent sur le site entre six mois et deux ans, puis sont revendus aux alentours de 5 000 euros le spécimen. Le statut juridique particulier de Silabe dispense l'association de publier ses comptes.

Entre recherche et commerce

En 2008, un scandale a éclaboussé le centre. Plusieurs médias, dont la revue scientifique *Nature*, avaient rendu compte des faits : 15 macaques, atteints d'un virus, ont été euthanasiés. La communauté scientifique s'était divisée sur le sujet. Pour certains, leur maladie ne justifiait pas l'euthanasie. « Ils ont fait cela pour faire propre. Des singes infectés, c'est de la mauvaise pub

« La moitié des singes est revendue, l'autre est utilisée pour la recherche ethologique ».

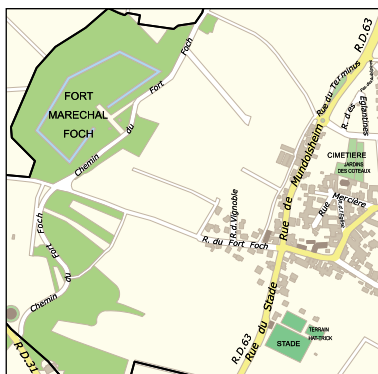
Une seule chercheuse, salariée de l'université, fait de la recherche fondamentale à temps plein au fort Foch. Embauchée en 2011, Héléne Meunier ne connaît pas le nombre précis de primates dédiés à la recherche mais elle esquisse une réponse : « 150 singes appartiennent à l'université et ne sont donc pas destinés à la vente. Silabe en met une soixantaine à ma disposition, mais je ne suis jamais à l'abri qu'un spécimen soit envoyé en laboratoire », explique-t-elle. Elle évoque des « conditions de travail extraordinaires » et une coopération en « bonne intelligence » avec Silabe, qui reverse 800 000 euros par an à l'université, selon Gaëlle Talbot, attachée de presse.

Héléne Meunier s'interroge sur le sort des singes envoyés dans les laboratoires : « L'expérimentation sur les animaux est nécessaire pour faire avancer la science. Il faut éviter de se mettre des œillères et d'être lâche. J'y pense beaucoup et ce n'est pas facile », avoue-t-elle. Dans l'une des cages extérieures, deux singes, marqués par des cicatrices, se meuvent difficilement. La directrice de Silabe les regarde avec compassion : « Nous les avons récupérés à la sortie des laboratoires, ils sont vieux... »

Violette Artaud

Ethologie

Etude du comportement des espèces animales



Un Conseil à développer

Une instance de débats doit réunir une centaine d'habitants et d'experts de l'Eurométropole. Les candidats seront triés par la mairie.



Nicolas Serve / Cuej

■ Rémi Sypowski, ancien président de la Jeune chambre économique de Strasbourg, et Béatrice Hess, ex-conseillère municipale à Illkirch-Graffenstaden, se portent tous deux candidats pour siéger au Conseil de développement.

Un : nous voulons y être. Deux : nous devons y être ! » Rémi Sypowski, ancien président de la Jeune chambre économique de Strasbourg (JCE), a présenté sa candidature au Conseil de développement, une nouvelle instance de démocratie participative instaurée par l'Eurométropole. « On représente un mouvement de jeunes et on travaille sur des problématiques diverses : économie, emploi, aménagement du territoire ou encore environnement », explique-t-il pour justifier sa candidature.

Une centaine de membres

La création de ce Conseil est rendue obligatoire par la loi sur les métropoles de janvier 2014. L'appel à candidatures est clos depuis le 16 mars et la première réunion se tiendra fin mai. L'instance devra réunir « les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs de la métropole » qui seront consultés sur « les principales orientations de la métropole, sur les documents de prospective et de planification et sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du territoire ». Elle pourra également donner son avis ou être consultée « sur toute autre question relative à la métropole ». Sandrine Delsol, directrice de projet à l'Eurométropole chargée du Conseil de développement, préfère parler

d'une instance de « contribution ». Les futurs membres du Conseil sont priés d'adopter un raisonnement autre que celui d'un élu ou d'un fonctionnaire. Le Conseil comportera trois collèges. Le premier se composerait de 15 représentants des institutions allemandes (comme la ville de Kehl), transfrontalières (Eurodistrict) et européennes. Le second réunirait 55 habitants de l'agglomération de Strasbourg, tandis que le dernier compterait 30 « personnalités ressources », expertes dans un domaine spécifique. C'est ce dernier groupe que souhaite rejoindre Rémi Sypowski en tant que représentant de la JCE : « C'est elle qui donne tout le sens au fait que j'aille postuler. »

Un logiciel qui trie les candidats

« On leur demande très clairement de ne pas venir représenter une institution, nuance Sandrine Delsol. C'est-à-dire qu'on souhaite leur expertise et non pas la défense d'un intérêt particulier. » De son côté, le syndicat CGT a envoyé une demande officielle qui a été mise à l'étude. « Les syndicats ont manifesté leur intérêt et on les a invités à candidater comme chaque habitant puisqu'on ne les retiendrait pas en tant que syndicalistes, mais en tant que personnes dont le profil peut être intéressant », ajoute Sandrine Delsol. Concernant les habitants, un logiciel fait un tri parmi les candidats selon des

300

personnes environ ont déposé une candidature pour le Conseil

29 mai

date prévue pour la première réunion de la nouvelle instance

critères d'âge et de domicile, en tenant compte de la parité hommes-femmes. Leurs motivations et thématiques de prédilection sont prises en compte, la priorité est donnée, dans un premier temps, à l'économie, au numérique et à la transition énergétique.

Bousculer les idées

Ancienne responsable des ressources humaines dans une entreprise, Béatrice Hess a appris la création du Conseil dans le journal. Conseillère municipale à Illkirch-Graffenstaden au cours de la précédente mandature, elle est très motivée : « C'est avoir à nouveau le pied dans la vie d'une municipalité, d'une communauté. Et puisque Strasbourg est devenue maintenant l'Eurométropole, cela peut être extrêmement intéressant. » « Réflexion innovante, prête à bousculer les idées », c'est ce qu'attend du Conseil de développement Robert Hermann (PS), président de l'Eurométropole. Paul Higi, candidat et ancien membre du cabinet du président de la Région Alsace, rejoint cette envie : « Il faut qu'il y ait une représentation de l'ensemble des âges, des communes, mais aussi des diverses préoccupations des gens. » Pourtant, quatre jours avant la clôture de l'appel, le profil moyen des candidatures enregistrées qui se dessinait était, selon l'Eurométropole, celui d'un homme de 40-64 ans, cadre et profession intellectuelle supérieure.

Danara Ismetova

Les dessous du « Service pour tous »

Le gouvernement veut universaliser le service civique en l'ouvrant à 170 000 jeunes par an. Mais pour les associations concernées, plus de missions nécessite plus d'argent.



Manon Descoubès / C&J

Il faut grimper jusque sous les toits d'un immeuble sans ascenseur de la rue du 22 Novembre, pour atteindre le bureau réservé aux jeunes du programme « *Rêve et réalise* » d'Unis-Cité à Strasbourg, le plus gros organisme agréé par l'Etat pour encadrer le service civique en France. Sofiane, Zoé, Julien... : six volontaires s'entassent dans l'étroit F2 et travaillent sur les projets pour lesquels ils ont candidaté quelques mois plus tôt. Dans le petit appartement bondé et mal éclairé, les jeunes en tee-shirt orange s'affairent et discutent de leurs missions.

Instauré en 2010, le service civique permet à toute personne âgée de 16 à 25 ans de s'engager pour une période de 6 à 12 mois dans une association ou une collectivité locale agréée par l'Etat afin de réaliser une mission « *d'intérêt commun* ». Les volontaires sont gratifiés de 467 euros par mois par l'Etat. S'y ajoutent 106,31 euros versés par les organismes d'accueil en « *prestations nécessaires à la subsistance* » (équipement, hébergement ou transport). L'an dernier, 449 volontaires ont réalisé des missions dans le Bas-Rhin, majoritairement dans les domaines de la solidarité, de la culture, des loisirs et de l'éducation.

La motivation est le principal critère de recrutement et c'est ainsi que Julien Bachmann, 22 ans, a été sélectionné pour faire parti de la promotion « *Rêve & réalise* » 2014-15 au sein d'Unis-Cité. Après une courte formation effectuée auprès d'un tuteur, Julien Bachmann sensibilise les

■ **Unis-Cité**
Alsace recrutera
65 volontaires en
service civique en
octobre 2015.

65 000

volontaires depuis la création du Service civique en 2010

professionnels aux différentes maladies « *dys* », un trouble des fonctions cognitives. Sa partenaire de projet est aussi sa petite amie, Laurie, atteinte de dyspraxie, une maladie qui l'empêche de réaliser correctement les gestes du quotidien. Complémentaires, ils veulent faire évoluer les mentalités quant au regard porté sur cette maladie.

Plus de volontaires, moins d'encadrement

Après les attentats de Paris, François Hollande a annoncé vouloir rendre ce service civique « *universel* », accessible à tous, avec un objectif de 170 000 jeunes par an contre près de 35 000 en 2014. Aujourd'hui, seulement un candidat sur quatre voit sa candidature retenue. Le 9 mars, le chef de l'Etat s'est engagé à « *mettre tous les crédits nécessaires* ». Mais cette ambition semble difficile à atteindre. Pour Charlie Carle, responsable de l'antenne Unis-cité Strasbourg, « *si demain je dois prendre cinq fois plus de volontaires, il me faudra grosso modo cinq fois plus de salariés et ce sera le cas pour toutes les structures d'accueil* ». Les budgets débloqués par l'Etat devront donc être augmentés en conséquence ou être complétés par le privé.

Par ailleurs, si le nombre de volontaires dans le dispositif part à la hausse, la qualité des missions pourrait baisser. Par exemple chez Unis-Cité, une formation personnalisée est fournie à chaque jeune pour l'accompagner dans ses projets, un point essentiel que Charlie Carle ne veut

pas voir disparaître : « *L'accompagnement de qualité a un coût. Il pourrait être moins cher, mais il y aurait moins d'encadrement et les volontaires ne vous diraient pas qu'ils se sentent épanouis dans leur service civique.* »

L'accompagnement intervient également à la sortie du service civique car celui-ci n'est pas un tremplin direct pour l'emploi. Les conseillers des missions locales reçoivent les jeunes à l'issue de leur formation et leur apprennent à valoriser les compétences acquises. Bettina Toussaint, conseillère à la mission locale du Neuhof, les aide à actualiser leurs CV et à présenter de manière positive leurs expériences auprès des recruteurs.

Généraliser le service civique, c'est institutionnaliser une période de précarité, estime le collectif Génération Précaire. Alors que dans la population active, 22,7% des moins de 25 ans cherchent un travail, les jeunes en service civique ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du chômage. A Pôle emploi, le volontaire rejoint la catégorie 4 des chômeurs qui ne sont pas tenus de faire « *des actes positifs de recherche d'emploi* ».

L'augmentation par cinq du nombre de jeunes en service civique pourrait être « *une tentation facile* » pour les collectivités ou les associations en difficulté financière, estime Charlie Carle. Pour éviter d'éventuelles dérives, il faudrait plus de moyens de contrôle à l'Agence du service civique, principal garde-fou du système.

Un moteur de cohésion sociale ?

Quant à l'objectif de mixité sociale, il n'est que partiellement atteint. Certes, à l'échelle nationale, en 2011, 17,7% des personnes en service civique sont issues des quartiers en difficultés ciblés par la politique de la ville alors que la proportion des jeunes français de 15-24 ans qui y résident est de 16,6%. Mais cela reste en-dessous de l'objectif fixé à l'Agence du service civique d'atteindre les 25%. A Unis-Cité, la mixité sociale est respectée, mais ce n'est pas toujours le cas ailleurs. Pour y remédier, missions locales et associations socio-culturelles collaborent pour informer les jeunes des quartiers sensibles. C'est le cas à Lingolsheim où Alicia Sorin, de la Direction générale de la cohésion sociale et des sports en Alsace (DRJSCS), mène une information spécifique en direction de ces publics : « *Ceux qui sont suivis en mission locale ont les informations. Un jeune qui n'est pas en mission locale et qui ne sort pas du tout de son quartier, cela sera plus difficile pour lui. Mais s'il est suivi par un centre socio-culturel, il sera informé car je vais aussi diffuser mon message là-bas.* »

Après les attentats de Paris, le gouvernement souhaite faire du service civique un moteur de cohésion sociale et souder la jeunesse autour des valeurs républicaines. Malheureusement, pour Valérie Becquet, sociologue à l'université de Cergy-Pontoise qui travaille avec Unis-Cité depuis 2006, les problèmes d'intégration sont plus profonds : « *Il ne faut pas demander au service civique de résoudre tous les problèmes. Un jeune qui a vécu la discrimination, vous ne pouvez pas lui dire que la République est égalitaire. Le problème c'est la perception quotidienne des institutions.* »

**Manon Descoubès
Antoine Magallon**

9

grands domaines d'intervention en service civique : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport

606

jeunes actuellement en service civique en Alsace

« J'ai cru au scénario d'un jeu vidéo »

Le tribunal correctionnel s'est prononcé début mars sur deux refus d'obtempérer, dont une course poursuite particulièrement spectaculaire.

Le 4 mars à 17h55, à Strasbourg, Joey S. franchit un feu tricolore au rouge sous les yeux de policiers qui le somment de s'arrêter. Au lieu de quoi il accélère et atteint les 100km/h. Rue de la Lisière, le conducteur de 21 ans fait mine de s'arrêter, avant de percuter une voiture de police qui tente de le doubler. Son rétroviseur heurte ensuite l'abdomen d'une jeune fille qui se promène sur un trottoir de l'allée Reuss. Il ne s'arrête pas, ajoutant le délit de fuite à la liste de ses méfaits. Les pneus de la voiture finissent par éclater. Le jeune homme continue en courant avant d'être rapidement intercepté. La course poursuite aura duré près d'une demi-heure.

Positif aux tests d'alcool et de stupéfiants, Joey S. a aussi du cannabis sur lui et conduit malgré l'annulation de son permis. Dans le véhicule, les policiers découvrent un autre passager, choqué, et un couteau dans la boîte à gant. Au début de l'audience, le prévenu nie le délit de fuite : « *Je l'ai vue mais je ne me rappelle pas l'avoir tapée. J'aurais bien voulu des preuves !* » Le président Olivier Ruer lui rappelle que le rapport médical atteste de l'existence des blessures. La victime, sous antidépresseurs depuis l'accident, fond en larmes. « *Quand j'ai lu le dossier, j'ai cru au scénario d'un mauvais film d'action ou d'un jeu vidéo,* lance la procureure Béatrice Bluntzer, qui requiert six ans d'emprisonnement ferme. *Puis on prend conscience de la réalité, insupportable et terrible.* »

L'avocate de la défense M^e Licari précise d'emblée qu'elle ne minimise pas les faits et met en avant une addiction au cannabis. « *S'il fait aujourd'hui plusieurs années de détention, il est fini !* » Joey S. écope de deux ans de prison ferme et doit verser 300 euros de dommages et intérêts à chacun des sept policiers qui se sont portés partie civile. La victime blessée bénéficie d'un renvoi afin d'établir la somme des réparations demandée.

Kevin K., 23 ans, est également jugé pour refus d'obtempérer. En mai 2014, la police le surprend en train de rouler sans ceinture et à contre sens. Malgré les gyrophares et les injonctions de s'arrêter, il continue pendant un court instant avant de freiner et de s'enfuir en courant.

Les policiers n'arrivent pas à le rattraper. Mais dans le véhicule, ils trouvent un deuxième passager et le permis de conduire du fuyard. L'identification est simple et Kevin K. est interpellé quelques heures après. Il nie d'abord les faits, puis les reconnaît, espérant montrer au tribunal une « *attitude raisonnable et responsable* ». Il tente d'expliquer son geste : « *J'ai couru parce que j'avais peur d'aller en prison.* » Mais la présidente Pascale Humbert suit les réquisitions du ministère public et le condamne à six mois d'emprisonnement ferme.

Gaëtan Plenet



La caravane s'installe

Le fort Hoche est une ancienne base militaire en friche que l'Eurométropole a transformée en « espace d'insertion » destiné aux populations Roms. Aménagé en 2013, il accueille les occupants de l'ancien bidonville de Saint-Gall, à Koenigshoffen. Ailleurs, il ne reste plus que des « bidonvillages », c'est-à-dire des poches éparées qui concentrent quelques familles. Cet ancien fort, construit sous Guillaume II au sud de l'agglomération à la fin du XIX^e siècle quand l'Alsace était allemande, regroupe 35 caravanes appartenant à la mairie, dans lesquelles logent une centaine de personnes. La Croix Rouge gère le camp et a mis en place un service de navettes pour accéder à l'arrêt de tram Neuhof Rodolphe Reuss.

Photos et texte : Nicolas Serve





Le casse-tête d'une nouvelle réglementation

En chantier depuis 2012, la rédaction d'un texte local qui doit encadrer la publicité reste au point mort.



Loup Espargillière (Cuej)

En ne renouvelant pas son contrat avec JCDecaux en novembre 2014, la municipalité de Grenoble a relancé le débat sur l'affichage publicitaire urbain. A Strasbourg, une telle mesure n'est pas à l'étude pour l'instant. La concession avec la multinationale française, qui gère les affichages publicitaires sur le mobilier urbain de la ville, reste en vigueur jusqu'en 2019.

Cependant, l'Eurométropole tente aussi de réguler la place de la publicité dans l'espace public. Depuis 2012, elle élabore un nouveau Règlement local de publicité (RLP) dont le but est d'adapter le droit national au contexte local. Une tâche qui s'avère d'une grande complexité.

L'entrée en vigueur de la loi Grenelle II en 2010 exige des communautés urbaines qu'elles élaborent leur propre RLP. Ce qui donne l'opportunité à l'Eurométropole de Strasbourg d'harmoniser les normes parmi ses différentes communes. Seules onze sur les 28 qui la composent disposent aujourd'hui d'un tel règlement. Ce sont surtout les petites agglomérations de moins de 10 000 habitants, situées en périphérie de l'agglomération, comme Blaesheim, Geispolsheim ou la Wantzenau qui n'ont pas encore adopté de texte. En revanche, les villes les plus peuplées s'en sont généralement dotées depuis plusieurs années. Le RLP strasbourgeois date par exemple de 1991.

■ L'entreprise JCDecaux détient le monopole de l'affichage publicitaire sur les aribus.

1 400

C'est le nombre d'affichages publicitaires gérés par JCDecaux au sein de l'Eurométropole

« Le plus important dans la publicité, c'est l'égalité urbaine, soutient Alain Jund, adjoint à l'urbanisme, en charge de la publicité dans l'espace public. Les communes qui n'ont pas de RLP ont souvent beaucoup plus de publicité », constate-t-il. A ses yeux, le fait de vivre à Vendenheim, Souffelweyersheim ou encore à Geispolsheim ne doit pas vouer les habitants à être envahis par davantage de réclames. Au total, il espère réduire de 25% à 30% les affichages grâce à la future réglementation.

Une réglementation complexe

En 2012, l'ex-CUS a fait appel à un cabinet d'urbanisme, Athanor, pour élaborer un diagnostic, publié l'année

suivante. Acteurs de la publicité et associations ont été consultés et un cahier de doléances a été mis à la disposition des habitants dans les locaux de la CUS. Mais les désaccords provoqués par des interprétations divergentes des normes ont eu raison des relations entre le cabinet et la municipalité. « On nous demandait de faire des constats d'infractions qui n'existaient pas ! » s'indigne Pierre Parlant, chargé du diagnostic pour Athanor. « Je ne veux pas porter de jugement, mais dans le domaine du règlement de la publicité, le lobbying est à tous les coins de rue », relève de son côté Alain Jund.

Censée simplifier les réglementations en matière de publicité, la loi Grenelle II a au contraire, de l'avis général, rendu les choses plus complexes. « On est entre trois et quatre réglementations, c'est démentiel ! » s'exclame Pierre-Jean Delahousse, président de l'association Paysages de France. Code de l'environnement, code de l'urbanisme, règlements locaux et nationaux s'enchevêtrent et se contredisent parfois. Même constat pour Pierre Parlant : « C'est délirant ! » Ce dernier prédit une non application généralisée des nouveaux RLP : « Prenez le vieux Strasbourg : si on applique strictement les règles, on démonte presque toutes les anciennes enseignes. »

Le méli-mélo de règles est tel que personne ne semble d'accord sur rien, en témoigne l'exemple du tram. Peut-il circuler recouvert de publicités institutionnelles et même commerciales ? Les avis divergent (voir

11 communes sur les 28 que compte l'Eurométropole disposent d'un Règlement local de publicité

2019 C'est la date de l'échéance du contrat liant Strasbourg à JCDecaux

ci-dessous). Autre exemple de flou : les entrées de communes. En théorie, l'affichage hors agglomération est interdit. Pour des raisons de sécurité routière, certains maires décident de placer les panneaux d'entrée plusieurs dizaines de mètres avant le début de leur commune afin que les automobilistes ralentissent plus tôt. Opportunistes, certains annonceurs en profitent pour s'implanter au-delà des limites réelles des agglomérations. Jean-Philippe Strebler, juriste spécialiste des questions d'affichage publicitaire, a repéré dix panneaux illégaux, sur un total de douze, dans une commune de l'Eurométropole dont il préfère taire le nom.

Des citoyens peu mobilisés

Outre les difficultés d'appliquer la loi, les associations militant pour le cadre de vie voient des dangers dans l'harmonisation des règles entre les communes de la métropole. « Si on applique les mêmes normes, cela va permettre que les plus grands panneaux, de 12m², soient légaux dans les communes de moins de 10 000 habitants », alerte Michel Blain, membre de l'association Agir pour les paysages. Mais l'adoption du futur RLP sera in fine « un choix des élus municipaux », explique de son côté Stephan Zimmermann, membre du département d'urbanisme de l'Eurométropole. Il souligne aussi que la nouvelle réglementation va s'adapter aux particularités de chaque commune, surtout dans celles de moins de 10 000 habitants.

Malgré cela, Pierre-Jean Delahousse s'indigne : « On voit d'un très mauvais œil les orientations qui sont prises. Par exemple, il n'est pas question de supprimer les grands panneaux 4x3 scellés au sol », regrette-t-il. Il juge aussi « bidons » des réunions de concertation et affirme ne plus être informé de l'avancée du dossier.

Par ailleurs, deux ans après le début des réflexions, le cahier de doléances à disposition des habitants reste désespérément vide. « Il y a eu une grande indifférence, qui ne favorise pas l'intérêt général », déplore Alain Jund qui souhaiterait que l'affichage urbain ne soit pas l'apanage des élus et des annonceurs. Mais, selon Pierre-Jean Delahousse, « c'est tellement technique et compliqué... C'est systématique que personne ne s'exprime ». Pour contribuer au débat, encore faut-il connaître son sujet. Pas évident quand le diagnostic fait par Athanor consiste en un document technique de 107 pages.

Seule certitude : l'échéance initiale de janvier 2016 pour l'adoption du nouveau RLP est repoussée aux calendes grecques. « On a tout mis en stand-by », reconnaît Alain Jund. Il espère pour autant que la nouvelle réglementation « sera bouclée en 2017, ce qui permettrait de reconsidérer éventuellement le contrat avec JCDecaux en 2019 ».

Enric Bonet
Loup Espargilière
Mathilde Loire
Alexandre Rousset
Raphaëlle Vivent

Un tramway nommé désaccord

Urbaniste et architecte du cabinet Athanor, Pierre Parlant a participé au diagnostic rédigé en 2012.

Les véhicules sont interdits en secteur sauvegardé s'ils sont uniquement utilisés pour porter de la publicité. Il faut donc se poser cette question : est-ce que l'objet est destiné à porter de la publicité ? Pour le tramway, la réponse est non. Il n'y a donc pas de problème, le tram a le droit de circuler comme ça. »

Juriste spécialiste du droit de la publicité, Jean-Philippe Strebler enseigne à l'IEP de Strasbourg.

Le secteur sauvegardé est interdit aux véhicules équipés ou utilisés à des fins publicitaires. Le tram n'est évidemment pas utilisé à des fins publicitaires, c'est un moyen de transport. Mais quand on le customise ainsi, quand je vois le tram, je vois la publicité avant tout : c'est donc un équipement publicitaire. »





Schluthfeld
JCDecaux
• 9 panneaux 2 m²
• 2 colonnes Morris
• 1 panneau 8m²

12

N°124, N°113
JCDecaux
• 1 panneau 2 m²
Publimat
• 1 panneau 8m²

2

Krimmeri
JCDecaux
• 7 panneaux 2 m²
• 2 colonnes Morris

9

Du N°139 au N°189
JCDecaux
• 4 panneaux 2 m²
• 1 panneau 8m²

5

Lycée Couffignal
JCDecaux
• 6 panneaux 2 m²
• 2 colonnes Morris
• 1 panneau 8m²

9

Auto, boulot, panneaux

Sur la route de la Wantzenau, des particuliers acceptent d'installer des affiches publicitaires sur leurs terrains en échange d'un complément de revenu.

Jeudi matin, 8h30 : heure de pointe. Au carrefour de la rue de l'Ill et de la route de la Wantzenau, les automobilistes sont arrêtés au feu et profitent de la vue sur les larges panneaux publicitaires de 12 m² implantés le long de la route. En ce lieu, en quelques minutes, le regard d'un conducteur se pose sur une demi-douzaine de publicités : une assurance, un fast-food, un film, un parfum, deux voitures. Plusieurs axes du même type relient le centre-ville de Strasbourg à l'extérieur : route de Schirmeck, route de Colmar, route du Polygone ou route de la Wantzenau. Ces rues sont de véritables aubaines pour les entreprises publicitaires. « Nous visons en priorité les grands axes qui drainent un maximum de trafic ou des zones commerciales », explique Aurélie Vanesse, responsable patrimoine de ClearChannel Grand Est.

De 100 à 6 000 euros par an

Ces publicitaires n'ont pas de contrat avec l'Eurométropole similaire à celui de JCDecaux : ils plantent donc leurs panneaux sur des terrains privés. Peu importe qui, il faut simplement que la personne soit propriétaire de son terrain : « A Strasbourg, nous avons tous les types de profils, affirme Sandra Deller, assistante commerciale chez ClearChannel Grand Est. Copropriétés, particuliers... Nous choisissons surtout en fonction de l'emplacement. »

Les entreprises connaissent les routes très fréquentées et contactent les gens qui y vivent. Certaines, comme Publimat, se font aider par un cabinet extérieur. Une grande



Mathilde Loire /Cuej

partie des emplacements est gagnée après un démarchage sur place. « Si un emplacement nous intéresse, nous prospectons en faisant du porte-à-porte », raconte Sandra Deller.

Tout le monde n'accepte pas de voir installer un grand panneau sur sa maison. Mais la raison de dire oui est toujours la même : « Cela ramène des sous, confie un riverain de la route de Wantzenau. Chez moi, le panneau est là depuis une dizaine d'années. En ce moment, il rapporte 1 200 euros par an. »

Le loyer payé par les entreprises aux particuliers qui acceptent d'installer un panneau sur leur terrain est variable. Il dépend de la fréquentation de la route, de la taille du dispositif et de l'état du marché publicitaire. ClearChannel paye entre 100 et 6 000 euros par an, Publimat 800 à 1 500 par an. Un apport non négligeable qui « aide à payer le logement », d'après Eric Glintzboeckel,

26 panneaux publicitaires rythment la route de la Wantzenau, du boulevard Pierre Pflimlin à la rue de Bussière.

responsable commercial de Publimat à Strasbourg.

Certains sites internet vantent d'ailleurs les mérites de cette pratique. Sur le site d'astuces Radins.com, dans la rubrique « Arrondir ses fins de mois », on trouve un article sur les panneaux publicitaires, « une action rentable et simple ». Les entreprises sont parfois elles-mêmes contactées par des particuliers.

Ces derniers ne choisissent pas la publicité, « mais ils ont le droit de dire s'ils ne veulent pas de contenus liés au sexe, à l'alcool ou à la religion, explique Eric Glintzboeckel. Les rares problèmes concernant quasiment toujours des affiches de cinéma ». Pour l'habitant de la route de la Wantzenau, c'est sûr, le panneau sur son immeuble est là pour rester : « Tous les jours à l'heure de pointe, les voitures sont bloquées sur plusieurs mètres au feu. Même si l'entreprise actuelle résilie le contrat, une autre prendra le relais. »

Du N°205 au N°235

JCDecaux
• 6 panneaux 2 m²
Clear Channel
• 1 panneau 8m²

7

Emile Mathis

JCDecaux
• 7 panneaux 2 m²
• 2 colonnes Morris

9

N°290, N°300

JCDecaux
• 1 panneau 2 m²
• 1 panneau 8m²

2

Hohwart

JCDecaux
• 8 panneaux 2m²
• 2 colonnes Morris

10

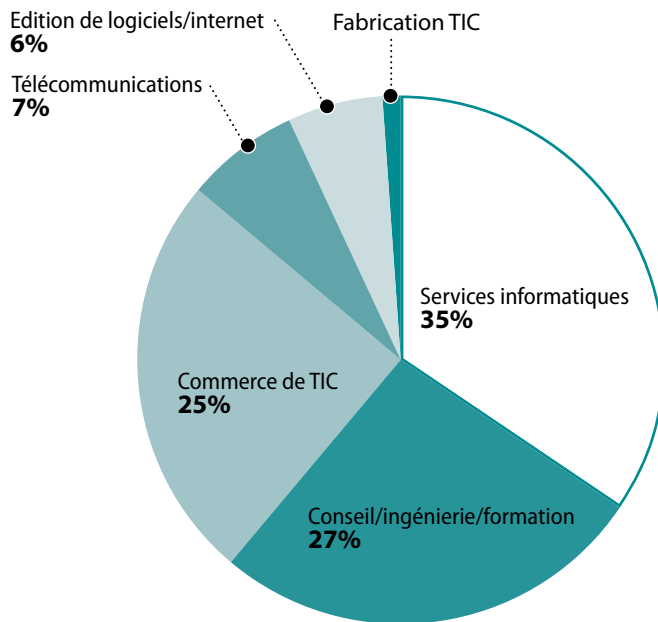
Du N°329 au N° 335

JCDecaux
• 6 panneaux 2m²

6

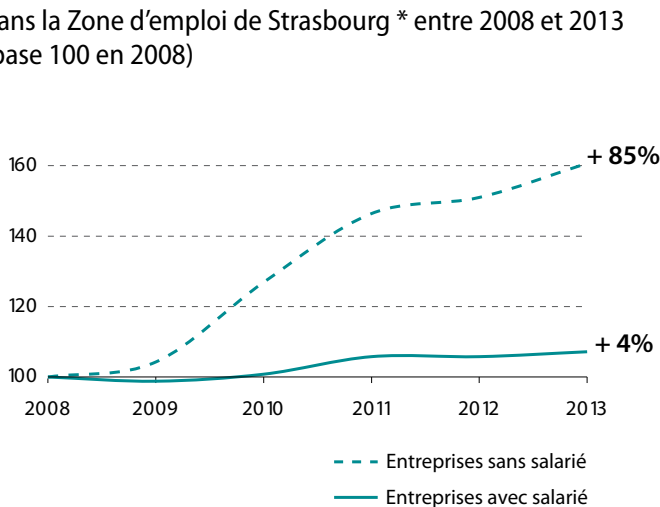
Un secteur numérique en cours de téléchargement

Typologie des entreprises numériques dans la Zone d'emploi de Strasbourg* en 2013



* Zone d'emploi de Strasbourg : les 28 villes de l'Eurométropole plus 75 communes aux alentours

Evolution des entreprises avec salariés et sans salariés dans la Zone d'emploi de Strasbourg* entre 2008 et 2013 (base 100 en 2008)



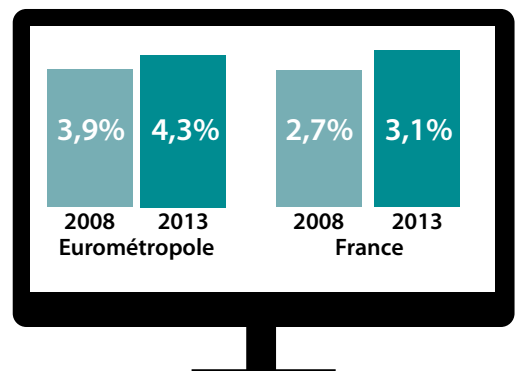
Dynamique et prometteur en termes de croissance et d'emploi, le secteur numérique n'en reste pas moins difficile à définir. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), il regroupe les Technologies de l'information et de la communication (TIC). Mais pour Sandrine André, responsable de l'économie numérique à l'Eurométropole, la réalité est bien plus complexe : « Les secteurs producteurs et consommateurs de TIC représentent environ 80% de l'économie globale aujourd'hui. Quasiment toutes les branches d'activité utilisent les outils numériques. » En conséquence, plusieurs entreprises qui ne relèvent pas formellement du secteur des TIC en font partie en pratique.

Par ailleurs, le paysage est très atomisé. Il comporte un grand nombre d'auto-entrepreneurs et d'entreprises qui ne comptent pas d'employés et qui ne sont pas systématiquement recensés dans le secteur numérique. Difficile alors de chiffrer ce dernier avec précision. Cela n'empêche pas Strasbourg, comme d'autres métropoles françaises, de se lancer dans la bataille du numérique pour l'obtention du label French Tech, lancé par le gouvernement l'année dernière.

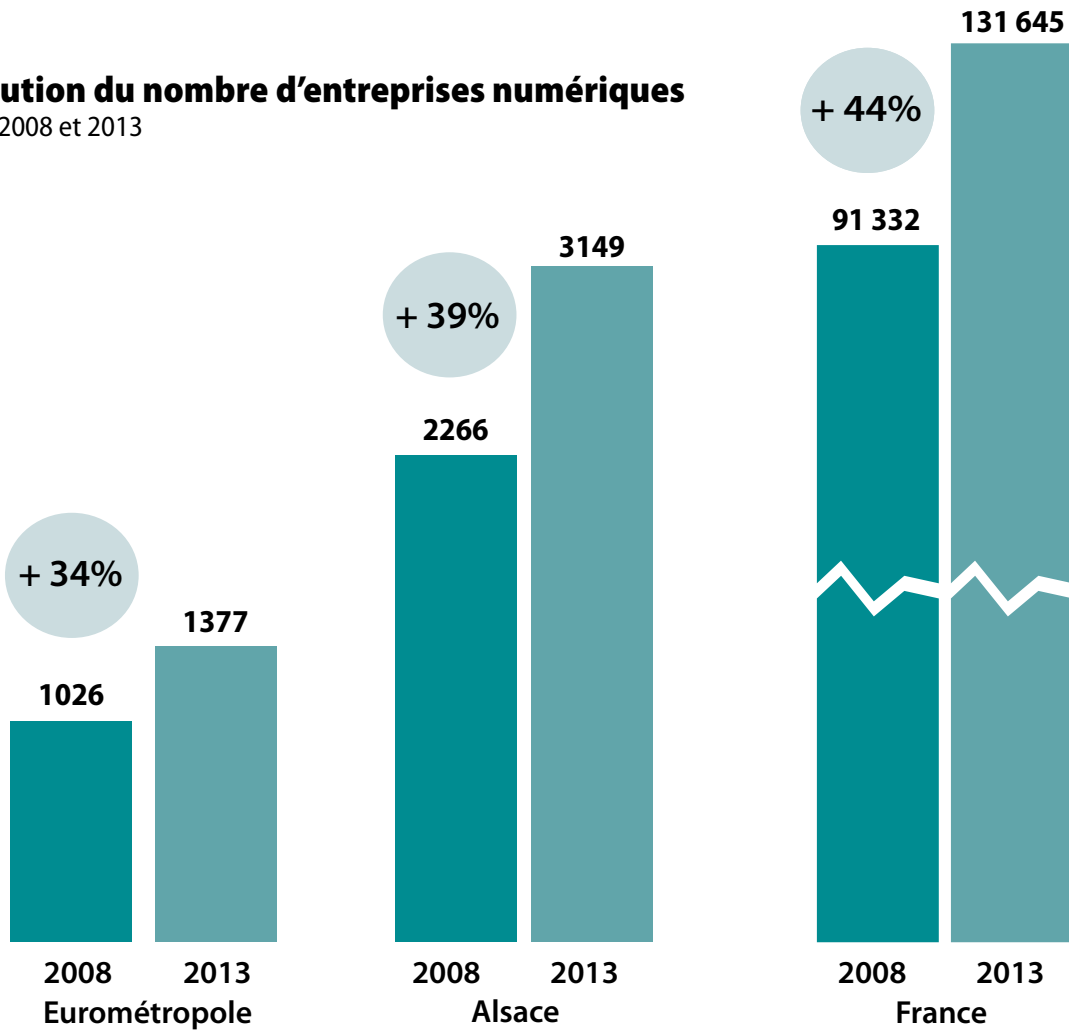
Tsvetana Balabanova
Nina Moreno

Part des entreprises numériques dans le tissu économique

Part des établissements numériques dans le tissu économique

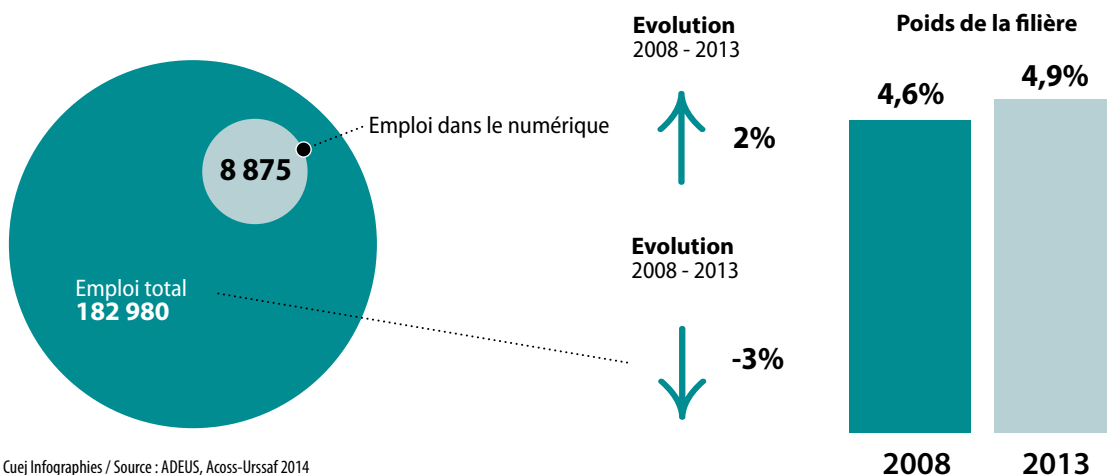


Evolution du nombre d'entreprises numériques entre 2008 et 2013



Cuej Infographies / Source : ADEUS, INSEE, SIRENE

Les activités numériques dans l'ensemble des emplois salariés privés dans l'Eurométropole entre 2008 et 2013



Cuej Infographies / Source : ADEUS, Acooss-Urssaf 2014

Un père sans répit

Solidaire des chrétiens d'Irak, le père Vigneron tente de concilier son engagement humanitaire avec son travail pour le diocèse.

9 h40, gare de Strasbourg. Parmi les va-et-vient des voyageurs matinaux, un homme file tête baissée. Le père Rodolphe Vigneron, imperméable noir à la coupe droite, costume sombre et mallette marron en main, pourrait passer pour un homme d'affaires qui part travailler. Il vient tout juste d'achever un service à la cathédrale et s'apprête à prendre un train pour Molsheim. Demain, direction Colmar pour un office consacré aux réfugiés irakiens. Les hommes de Dieu peuvent aussi être pressés. A l'âge de 73 ans, le père Vigneron ne perd plus de temps. Faire le choix de devenir un homme d'Eglise « *n'a pas été simple* ». Il a fallu un temps de maturation à ce fils de mineur de Mittelsheim (Haut-Rhin) avant de consacrer sa vie à Dieu. La famille n'était pas particulièrement pratiquante et voyait son fils devenir médecin. C'est à l'âge de 22 ans, lorsqu'il achève son service militaire, qu'il débute des études de théologie catholique à la faculté de Strasbourg. Il n'a alors plus aucun doute sur sa dévotion et aurait de toute façon choisi une profession dans le social ou l'humanitaire : « *Me donner aux autres est dans mon tempérament.* »

Un engagement de longue date

Lorsqu'il ne revêt pas la soutane, le chanoine sillonne l'Alsace en tant que délégué épiscopal chargé des affaires culturelles et des relations publiques. Mais depuis l'annonce du gouvernement français d'accueillir des réfugiés chrétiens d'Irak en France, en août dernier, suite aux massacres perpétrés par Daesh, le père Rodolphe Vigneron est devenu l'interlocuteur principal pour l'accueil de ces familles en Alsace.

Son lien avec le pays des deux fleuves remonte à l'époque où il est chargé des formations dans le diocèse. En 1987, il rencontre à Strasbourg un jeune prêtre irakien, le père Najeeb.



Manon Descoubès / Cuej

■ *Le père Vigneron est le représentant en Alsace de l'association l'Œuvre d'Orient.*

Les deux hommes se lient d'amitié mais leur relation est interrompue lorsque le prêtre oriental retourne dans son pays et que la guerre éclate, en 1990, entre l'Irak et le Koweït. Toute communication devenue impossible, le père Vigneron se tourne vers la représentation du Vatican à Paris pour faire passer des messages de soutien à la communauté chrétienne irakienne via la valise diplomatique. « *Ce que j'ai admiré à l'époque de l'embargo, c'est qu'il était déjà engagé pour l'Irak* », témoigne Nadia Yamulki, professeur à l'école de la Doctrine chrétienne et qui aide les familles de réfugiés chrétiens d'Irak arrivées cet été en Alsace. Au début des années 1990, Rodolphe Vigneron organise des petits-déjeuners dont les bénéfices sont reversés aux Irakiens. Il fait également le tour des pharmacies pour récupérer des médicaments qu'il amène personnellement jusqu'à la plaine de Ninive en Irak, où la population chrétienne est majoritaire. Le père organisera plusieurs convois humanitaires, passant toujours par des pays frontaliers, la Jordanie, la Syrie et même l'Iran, avant de prendre des bus qui

le conduisent jusqu'aux côtés de ses « *frères chrétiens* ». Lorsque les 13 premiers réfugiés chrétiens d'Irak arrivent à Strasbourg, le 23 août 2014, le père demande à Caritas Strasbourg, une structure humanitaire rattachée à l'Eglise catholique, de constituer une cellule de crise pour fournir nourriture et vêtements.

Les difficultés rencontrées par les réfugiés en France « *ne sont plus de son ressort* », affirme le père Rodolphe Vigneron. Mais quand des adolescents sont confrontés à la barrière de la langue et ne peuvent poursuivre leur scolarité, le père « *essaye de faire intervenir son réseau* » et de les rediriger vers les instances sociales concernées.

Lorsqu'il croise les députés et les sénateurs alsaciens, le père Vigneron « *refait [son] refrain* ». Mais il se sent « *impuissant* » car « *l'autorité de l'Eglise n'a pas d'influence face au politique* ». Paradoxalement, il communique peu avec les autres hommes d'Eglise : « *On se dit dans nos têtes que c'est le père Vigneron qui s'occupe des Irakiens* », rapporte Nadia Yamulki.

Manon Descoubès

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.
11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Daniel Muller,
Alain Peter

REDACTEUR EN CHEF :
Mathilde Loire

ICONOGRAPHIE :
Nicolas Serve

INFOGRAPHIE :
Tsvetana Balabanova,
Nina Moreno,
Raphaëlle Vivent

RÉALISATION :
Violette Artaud,
Tsvetana Balabanova,
Enric Bonet,
Manon Descoubès,
Loup Espargillière,
Danara Ismetova,
Mathilde Loire,
Antoine Magallon,
Nina Moreno,
Gaëtan Plenet,
Alexandre Rousset,
Loïc Schaeffer,
Nicolas Serve,
Raphaëlle Vivent

PHOTO DE UNE :
Nicolas Serve

MAQUETTE :
Daniel Muller

IMPRESSION :
Imprimerie de
l'Université de
Strasbourg

ISSN 2268-7602.